

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 26 septembre 2016

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE
Métiers du textile
Spécialité artiste licier
Session 2016

Le jury, réuni le 26 septembre 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Jean VITTET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1	Madame	AUTISSIER	Amélie
2	Madame	BANSEPT CROS	Mélanie
3	Madame	CONCU	Mathilde
4	Madame	GRANDO	Lola

Le président du jury



Monsieur Jean VITTET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.